

# Les Mesneux

OCTOBRE 2012

Numéro 49

*Evénements :*

- Cérémonie du 11 novembre
- Repas des aînés :  
18 novembre
- Soirée choucroute :  
30 novembre
- Noël des enfants :  
16 décembre
- Saint Sylvestre :  
31 décembre

*Au sommaire :*

L'atelier municipal	2
Point sur les travaux	2
Dans le village	3
Les massifs du village	4
Le coq de Georges	4
Conseils municipaux	5-6
Un habitant, une passion	7
La rentrée scolaire	8
Le territoire des Mesneux	8
La C.C.C.V.	9
Le brûlage est interdit	10
Vivre et bouger	10
Evénements futurs	10
Etat civil	10

Anny DESSOY

L'équipe municipale

## Le mot du Maire

C'est l'automne, les vendanges sont terminées et les betteraves s'entassent avant leur transfert à la sucrerie...

La rentrée a eu lieu, avec la reprise de vos activités professionnelles, associatives ou autres.

Les travaux d'aménagement de la commune ont un peu anticipé cette rentrée puisque, dès le mois d'août, la nouvelle entreprise (Oise Environnement) a commencé la réfection des carrefours qui sont maintenant terminés.

Ces travaux ont causé beaucoup de gêne pour les riverains et pour tous les habitants, j'en suis bien consciente et je vous remercie pour votre compréhension et pour votre patience.

Cette phase était nécessaire car le travail effectué est satisfaisant et il est bien regrettable que la maîtrise d'œuvre n'ait pas souhaité remettre en cause ses propositions, ce qui nous a contraints à mettre fin à leur mission.

Actuellement, l'entreprise reprend la partie trottoirs qui devrait s'achever à la fin du mois, période à laquelle le carrefour Bavolets/Entre deux Villes sera ouvert à la circulation. Je remercie vivement l'Association Foncière pour avoir autorisé le passage sur le chemin des Forges, afin d'éviter aux habitants du lotissement de circuler dans tout le village avant de rejoindre la ville.

Les travaux imposent à l'Entreprise COLAS de mettre en place une signalisation qui malheureusement n'est pas toujours bien adaptée.

La durée des travaux sera bien évidemment modifiée, car la phase 3, qui correspond à l'aménagement de la Place, la rue de Reims, la rue de Jouy et la rue de Bezannes, sera réalisée en 2013.

L'automne, c'est aussi les fêtes de fin d'année dans deux mois, on effectue les dernières tontes, on taille les haies, on rentre le bois, et chacun se prépare pour l'hiver. Le groupe d'animation réfléchit déjà à la mise en place de l'espace de Noël pour terminer l'année 2012.

Anny DESSOY

## L'atelier municipal



**Avancement des travaux :** la couverture est en cours de finition. A partir du 29 octobre, la pose des menuiseries extérieures aura lieu, suivie par la pose des menuiseries intérieures.

## Point sur les travaux d'aménagement du village

Depuis le 8 août, les carrefours du village ont été rénovés.



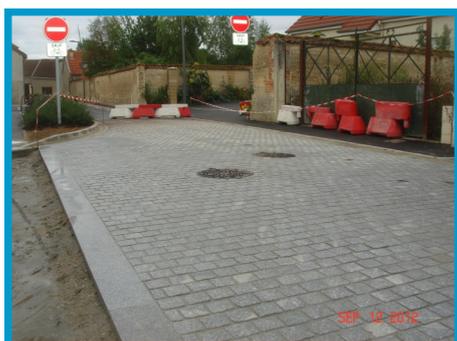
Rues de Villedommange - Lorraines



Rues de Villedommange - Entre deux Villes



Rue de Jouy - Bouvelette



Rues Entre deux Villes - Crayères



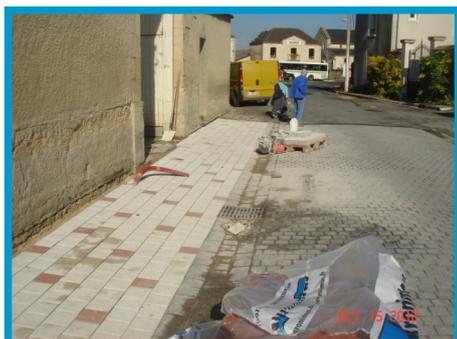
Rues Entre deux Villes - Bavolets



Rue de Jouy - Allée Noyer des Enfants

Les travaux à venir :

Ensuite en 2013 :  
la place  
la rue de Reims jusqu'à la rue de la Croix  
la rue de Jouy  
la rue de Bezannes



Depuis le 15 octobre, les trottoirs sont en cours de réfection.

## Les événements dans la commune : arrêt sur images



14 juillet au monument aux morts



Michel et Edouard derrière le grill



Barbecue du 14 juillet



La marche de Jacky



La rentrée scolaire aux Mesneux



Le loto organisé par le Comité des fêtes

## La C.L.E.F. : les massifs du village en juillet



L'entrée du village



Rue de Villedommange



Rue de la Bouvette



Rue des Bavolets



Rue du Hordon



Rue d'Entre Deux Villes



Rue de Jouy lès Reims



Rue de Reims

## Le coq de Georges

2 ans pour récupérer toutes les pièces :

- Un fer à cheval pour le socle,
- Une houe à deux dents (un croc) pour les pattes,
- L'emmanchure d'un sarcloir ou binette pour le cou,
- 2 fers à bœuf pour les ailes,
- 3 faucilles de tailles différentes pour les plumes,
- 2 rivets pour les yeux.

Le tout nettoyé et passé à l'huile de lin.

Georges Huet



OCT 15 2012

## Conseils municipaux

*Vous pouvez consulter l'intégralité des conseils municipaux en Mairie*

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2012

**1 - Délibération n° 993** – Construction d'un atelier municipal – LOT 1 Démolition et Terrassement  
Avenant N° 1

**2- Délibération n° 994** – Autorisation d'exploiter trois centres DATACENTER à Bezannes

**3- Délibération n° 995** – Annulation de la convention d'occupation de la Salle des Fêtes Communale  
Association ELO FORME et DETENTE

**4 – Délibération n° 996** – Annulation de la convention d'occupation de la Salle des Fêtes Communale  
Association CIRK'ATAGUISE

-----  
**Majoration de 30 % des droits à construire :**

La loi du 20 Mars 2012 relative à la majoration des droits à construire a été abrogée. Le Conseil Municipal n'a donc plus à se prononcer sur ce dossier.

**Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :**

Le Conseil Municipal doit se prononcer dans un délai de trois mois sur l'extension du périmètre de la C.C.C.V. aux communes de Bouleuse, Chenay et Courtagnon dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de coopération intercommunale.

Le Conseil Municipal décide d'attendre l'avis du Conseil Communautaire qui doit se réunir fin Juillet afin de se positionner. En effet, lors de ce Conseil une étude chiffrée concernant le passif de ces communes doit être présentée et l'avis du Conseil Communautaire devra être émis en toute connaissance des éléments concernant l'arrivée de ces communes et le départ de la Commune de Champigny vers Reims Métropole. L'avis de notre Conseil Municipal sera à délibérer lors de la prochaine séance début Septembre.

**Questions Diverses :**

- L'ensemble du Conseil Municipal a procédé au choix de la couleur du bardage et de la toiture du bâtiment communal en cours de construction.
- Le Conseil Municipal a décidé de demander des devis à quelques entreprises de pompes funèbres afin de prévoir la construction d'un emplacement commun destiné aux personnes indigentes et d'un ossuaire communal où seront déposés les restes mortels provenant des sépultures en terrain commun ou des concessions en état d'abandon.
- La commission communication se réunira le lundi 16 Juillet à 20h30 pour la préparation de l'élaboration de l'agenda guide 2013 en collaboration avec la Société Média-Plus.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 11 SEPTEMBRE 2012 A 20 Heures 30.**

## **Conseils municipaux**

*Vous pouvez consulter l'intégralité des conseils municipaux en Mairie*

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2012**

**1 - Délibération n° 997** – Mise en place d'une démarche de prévention basée sur la rédaction du document unique – Demande de Subvention auprès du FNP

**2 - Délibération n° 998** – Indemnités de Conseil au nouveau receveur Mme TAGNON Myriam

**3 - Délibération n° 999** – Construction d'un bâtiment communal – Travaux supplémentaires Entreprise LANDRIEUX

**4 - Délibération n° 1000** – Mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

-----

#### **Construction du Bâtiment Communal :**

Le marché d'assurance Dommage-Ouvrage pour la construction du bâtiment communal a été attribué à la SMACL pour un montant de 5 273,15 Euros H.T.

Un avenant a été signé le 13 Juillet 2012 afin de fixer le coût définitif des travaux et des honoraires de Maîtrise d'œuvre pour l'opération sur le bâtiment communal.

#### **Questions Diverses :**

- L'ADMR a sollicité la permission de la municipalité pour l'installation d'un panneau « ADMR » sur la commune. Le Conseil a donné son accord à l'unanimité et ce panneau sera installé par un employé communal.
- Mme DESSOY a communiqué au Conseil Municipal les effectifs du regroupement scolaire et fait le point sur la rentrée au niveau du périscolaire.
- La Commission Urbanisme va se réunir plus régulièrement afin d'étudier les demandes de déclarations préalables qui ne sont plus instruites par l'Unité Territoriale de Reims.
- Une commission se réunira le Jeudi 4 Octobre à 9 h 30 pour la révision annuelle des listes électorales.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 15 OCTOBRE 2012 A 20 Heures 30.**

## Un habitant, une passion

Le Bonheur est dans le pré !!! Cours-y vite cours-y vite !

Ce début du poème de Paul Fort nous est spontanément venu à l'esprit en rencontrant Laurence Klein car son bonheur à elle c'est de courir tout simplement.

S'il est des rencontres qui vous laissent admiratifs et vous questionnent, celle que nous avons faite en la personne de Laurence Klein nous a fait connaître un univers particulier : la compétition sportive et la course à pied : le monde du « Running ».

Très jeune, L. Klein a aimé courir et plus particulièrement vers 11 ans lorsqu'elle découvre cette discipline au collège...

S'ensuivent alors des sélections en équipe de France, des années d'entraînement, des performances en athlétisme jusqu'à ce choix ultime de la course d'endurance...

Le Marathon couru aux quatre coins du globe, les trails, courses nature où le terrain et le relief constituent des adversaires supplémentaires, le Marathon des Sables (course à pied par étapes d'environ 250 km se déroulant dans le Sud Marocain en autosuffisance alimentaire et à une température pouvant avoisiner les 50°C)...



*(Marathon des sables, 250 km à travers le désert en autosuffisance).*



*Dans les vignes sur notre commune, lors d'un entraînement.*

Pour Laurence Klein passer sa vie à courir :

- C'est l'assurance de vivre des expériences uniques, dans des paysages hors du commun.
- C'est l'envie et le besoin de découvrir et repousser ses limites et soumettre son corps à des efforts très durs.
- C'est aussi éprouver la solitude de l'effort.
- C'est le plaisir de faire connaissance avec des personnes différentes, assouvir et partager une même passion.
- C'est encore partager des émotions avec sa famille et avec ses compagnons de course.
- C'est avoir le souci d'une alimentation équilibrée au quotidien.
- C'est aussi apporter un soutien à des causes humanitaires qui lui tiennent à coeur.
- C'est prouver à ses enfants que l'on peut réussir des challenges.

Son palmarès en témoigne : championne d'Europe et vice championne du monde du 100 km en 7h26 en 2007, championne de France de marathon en 2008, championne de France de Trail en 2010, championne du monde par équipe de Trail en 2011, et championne en 2012 pour la troisième fois du Marathon des Sables et beaucoup d'autres podiums encore que nous ne pouvons énumérer...

C'est une véritable aventure humaine que Laurence nous a fait partager le temps d'une rencontre.

Si cela vous tente, vous pouvez lui demander des conseils ou bien vous la guettez dans le village et peut-être vous proposera-t-elle d'effectuer en sa compagnie quelques foulées dans les vignes et dans notre belle campagne champenoise car elle parcourt 100 à 150 km par semaine !!!



*Marathon des championnats du monde en 2009 à Berlin (1<sup>ère</sup> en avant plan).*

## La rentrée scolaire

Les effectifs sont en légère hausse, notamment pour les élèves de l'école primaire, avec un nombre de 143 enfants et une équipe pédagogique stable cette année.

- Maternelle	51
- CP à Sacy	23
- CE1- CE2 à Les Mesneux	24
- CE2- CM1 à Ecueil	22
- CM1-CM2 à Les Mesneux	23

Sans oublier le jardin d'enfants avec 8 enfants inscrits.



Les services périscolaires, mis en place par le Syndicat, ont connu une forte augmentation avec un nombre d'enfants inscrits de :

- 106 pour le service de restauration le midi
- 15 à la garderie le matin sur la commune de Les Mesneux
- 22 à la garderie du soir à Villedommange
- 42 à la garderie le soir à Les Mesneux

**Attention, le calendrier des vacances scolaires a été modifié** et la rentrée des congés de Toussaint est fixée au lundi 12 novembre au lieu du jeudi 8 novembre.

Les cours seront reportés au mercredi 3 avril 2013 et une seconde journée sera récupérée sur les congés d'été.

Anny DESSOY

## Connaissez-vous le territoire de votre village ?



*Les Forges en automne (GL)*

# La Communauté de Communes Champagne Vesle (CCCV)



Contrairement aux collectivités territoriales comme la Région, le Département ou la Commune, la Communauté de Communes Champagne Vesle est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) qui regroupe, à la date d'aujourd'hui 31 communes.

Les communautés de communes sont régies par le principe de spécialité à la différence de la commune qui possède une vocation générale. Il ressort de ce principe que l'E.P.C.I. ne peut exercer que les compétences qui lui ont été déléguées par les communes et qu'il exerce par substitution.

De manière générale, les communautés de communes sont administrées comme une commune. Elles disposent d'un organe délibérant (le conseil communautaire) composé de délégués élus pour 6 ans, parmi les membres des conseils municipaux des différentes communes et d'un organe exécutif (le président). L'organe délibérant élit un bureau composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents.

Le président convoque le conseil communautaire, le préside et exécute ses délibérations.

Le conseil communautaire délibère sur l'ensemble des questions qui lui sont soumises dans le cadre des compétences communautaires.

Des commissions peuvent être créées au sein du conseil communautaire pour étudier et préparer les questions soumises au conseil communautaire.

En ce qui concerne la Communauté de Communes Champagne Vesle, il existe 9 commissions présidées par un vice-président :

- Développement économique
- Assainissement
- Orientation budgétaire
- Affaires sociales
- Voirie intercommunale
- Sécurité et pompiers
- Tourisme
- Communication
- Urbanisme et aménagement du territoire

## Ses compétences

### Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace communautaire :
  - Schéma de cohérence territoriale, schéma de secteur, charte intercommunale, charte du Pays Rémois.
- Développement économique :
  - Aménagement, gestion des zones d'activités économiques supérieures à 20 hectares, construction et gestion d'usines relais.

### Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement :
  - Collecte et traitement des déchets ménagers.
  - Création et gestion des déchèteries.
  - Création et gestion des réseaux d'eaux usées.
  - Création et gestion d'eaux pluviales d'origine urbaine.
  - Création et gestion des itinéraires des randonnées pédestres.
- Politique du logement et cadre de vie :
  - Mise en œuvre d'opération programmée de l'amélioration de l'habitat.
  - Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs de l'enseignement élémentaire et préélémentaire.
  - Construction, travaux de réparation et d'entretien tous corps d'état des bâtiments scolaires.
  - Animation musicale.
  - Prise en charge des transports, des entrées et des leçons de piscine dans le cadre de l'apprentissage de la natation sur le temps scolaire.
- Création, aménagement et entretien de la voirie :
  - Aménagement, renforcement, élargissement des voiries intercommunales constituant des liaisons intercommunales.

### Compétences facultatives

- Organisation de second rang des transports scolaires du premier et second degré.
- Subvention à l'Ecole de Musique Intermezzo.
- Prestations de services de travaux de secrétariat pour le compte d'autres collectivités.
- Actions du territoire communautaire.
- Actions foncières d'intérêt communautaire.
- Service de secours et de lutte contre l'incendie.
- Versement d'une subvention aux collèges de Gueux et de Tinquieux.
- Etudes et gestion des M.A.R.P.A. (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées).

## La Mairie

Place de la Mairie

TELEPHONE :  
03 26 36 55 98

TELECOPIE :  
03 26 50 20 90

Réception du public :  
Lundi - jeudi : 14 - 18h30  
Mardi - mercredi : 14 - 17h30

## Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

Adresse du site :

<http://www.lesmesneux.fr>

Autres adresses utiles :

[www.sycomore51.fr](http://www.sycomore51.fr)

[www.cc-champagne-vesle.fr](http://www.cc-champagne-vesle.fr)

## Le brûlage des déchets est interdit

Une circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 a confirmé cette interdiction considérant que le brûlage des déchets verts :

- était à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée
- pouvait occasionner un incendie lorsqu'il est réalisé sans surveillance
- générerait de façon incontrôlée des émissions de substances polluantes dans l'atmosphère toxiques pour l'homme et l'environnement.

Des solutions de substitution existent :

- paillage des végétaux avec les branchages après broyage
- compostage individuel
- apport volontaire en déchèterie
- location de benne
- enlèvement par un professionnel (paysager, forestier).

*La lettre*

du Maire de la Marne

## ASSOCIATION VIVRE et BOUGER

Programme de RANDONNEES et de VOYAGE

Dimanche 11 novembre 2012

randonnée au départ de Hourges

Samedi 1<sup>er</sup> décembre

circuit PARIS-MONTMARTRE suivi d'un PARIS BY NIGHT en car  
renseignements et inscriptions

tél. 03.26.04.14.32 ou 07.86.11.86.92

<http://www.vivre-bouger-gagner.com>

## Evénements

**Cérémonie du 11 novembre** : rendez-vous au monument aux morts à 11h30. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

**Repas des anciens** : 18 novembre (organisé par le Comité des fêtes).

**Soirée Choucroute** : vendredi 30 novembre (organisée par la classe de CM1/CM2 de Madame TRISSON.

**Noël des enfants** : 16 décembre (organisé par le Comité des fêtes).

**Espace de Noël** : en fin d'année.

**St Sylvestre** : la soirée est organisée par "Le chef propose".

Repas élaboré par Le Chef Propose Traiteur

Animation Aymeric

Tarif : 85,00 €

**Réservations : 06.47.08.29.12**

## Etat civil

Naissance :

Arthur PROY, le 25 août 2012

Louise BLANC, le 9 septembre 2012

Décès :

Pierre MILLARD, le 18 juillet 2012

Jackie TROUSSET, le 17 août 2012